



Ville de Lausanne

Une nouvelle place de la gare faisant la part belle au piéton



Photomontage du projet lauréat (équipe TVK / RR&A / B+S / BSAU / OLM)

Le programme CFF Léman 2030 va transformer la gare de Lausanne et ses interfaces afin de doubler sa capacité d'accueil (budget prévu : 1,2 milliard de francs).

Cette transformation agira sur le cœur de l'agglomération lausannoise comme un formidable facteur de développement urbain.

La Ville de Lausanne a défini un concept directeur des espaces publics pour accompagner les projets. Le projet de la Place de la Gare est une concrétisation des objectifs et des enjeux identifiés par ce concept.

Le bureau RR&A a assuré le volet mobilité du projet retenu par le Collège d'experts, élaboré par une équipe interdisciplinaire pilotée par l'agence parisienne TVK.

L'un des objectifs majeurs du concours portait sur la maîtrise de la mobilité en relation avec le contexte, garantissant l'accessibilité et la gestion de tous les flux, tout en faisant de ce site emblématique une nouvelle destination dans la ville, dépassant sa stricte fonction de mobilité.

Extraits du rapport final du Collège d'experts

"Le caractère du projet de la Place de la Gare offre à la ville de Lausanne un nouveau souffle à cet espace aujourd'hui encombré et peu lisible.

Le travail sur la relation à la pente constitue une des richesses de cette proposition, notamment par le "pli" formé entre la place horizontale et la pente qui structure la partition de l'espace. En effet, la figure de l'escalier joue un rôle scénique, où la question de son potentiel d'appropriation est laissée ouverte.

Le chevauchement de la boucle de rebroussement du bus avec le flux piétonnier est un enjeu spécifique. La proposition faite a le mérite d'accompagner sans détour la "ligne de désir" des piétons, entre la Gare et la traversée de la chaussée. Ce dispositif semble compatible avec le développement important du projet Rasude.

En conclusion, la puissance de l'espace vide de la place de la Gare est le point fort de ce projet. En complément à la frontalité existante entre la Gare et les bâtiments situés aux Nord de la Place, une nouvelle perspective est ouverte entre le Pôle Muséal et le futur projet Rasude, en correspondance avec le Parvis de la Gare.

C'est ce nouvel ensemble qui va offrir la dimension représentative au lieu, le grand Parvis de la Gare prendra véritablement son statut de place publique, à même de "rassembler", comme l'évoquent les auteurs du projet. Cette place généreuse, pas nécessairement "matérialisée", vivra autant comme espace disponible aux flux que comme espace où naissent naturellement des usages avec leur moment d'attraction et d'intensité. Le Collège d'experts estime que ce projet offre une vision forte et claire, capable de prendre en compte les importantes contraintes d'un tel aménagement au cœur de la ville, tout en offrant des possibilités d'évolution à ce secteur de la Ville de Lausanne en pleine mutation jusqu'à l'horizon 2030."

**MEP Pôle-Gare -
Espaces publics et
nouvelle place de la gare**

Maitre d'ouvrage
Ville de Lausanne (CH)

Partenaire
TVK